

**Médiathèque intercommunale
de la Région de Brumath**

Rapport n° CP/2011/777

Service gestionnaire :

Bibliothèque départementale du Bas-Rhin

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de préciser le projet culturel de la médiathèque intercommunale de la Région de Brumath et de déterminer la participation financière du département à sa construction.

1. Le projet dans son environnement

La Communauté de Commune de la Région de Brumath est dotée de la compétence lecture publique depuis le 28 mars 2009. Dans ce cadre est prévue la prise en charge, au sein d'un réseau de lecture publique, des bibliothèques existantes sur le territoire à savoir : Donnenheim, Mommenheim et Olwisheim ainsi que la construction d'une médiathèque à Brumath.

Ce dernier équipement jouera le rôle de médiathèque tête de réseau capable de structurer l'offre de lecture publique sur l'ensemble de la Communauté de Communes (15 000 habitants).

La création de cette médiathèque s'intègre dans un projet plus large, la restructuration de la place du Château en centre-ville de Brumath avec la construction de locaux associatifs (dont une grande salle de 200 m²) ouvrant sur l'esplanade du château, d'un espace de petite restauration avec terrasse, l'aménagement de l'esplanade du Château et la valorisation du temple.

2. Le programme et le projet culturel de l'établissement

Le programme est établi en fonction des grands principes suivants :

- Le libre accès généralisé aux documents.
- Le regroupement thématique des collections dans des espaces spécifiques : secteurs jeunesse, adultes, adolescents, audiovisuel (CD et DVD).
- Des espaces destinés à valoriser les actions d'animation et les actions culturelles : espace heure du conte, salle d'exposition, conférence et projection, atelier jeunesse.
- Le multimédia réparti dans les différents espaces avec accès aux catalogues de la médiathèque et à d'autres services en ligne (ressources internet).

La médiathèque d'une surface utile de 936 m² se répartit sur 2 niveaux et offrira à ses usagers un important et diversifié fonds documentaire (20 000 documents) de tous types de supports.

La médiathèque, tête de réseau, s'inscrit en outre dans un projet culturel fédérateur et territorial sur la Communauté de Communes en lien avec les bibliothèques existantes, dans les domaines suivants :

- Mise en place d'une politique d'animation coordonnée à l'échelle de la communauté de communes
- Coordination du réseau intercommunal de lecture publique avec une harmonisation des pratiques et des outils informatiques, des heures d'ouverture complémentaires entre les différents équipements, une communication identifiée, etc.
- Une politique documentaire concertée à l'échelle du territoire en tenant compte des besoins des différents publics.

3. Le financement de l'opération et la participation du Département

Montant prévisionnel des travaux inscrit dans le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Brumath – Basse-Zorn : **2 520 000 €**

En conformité avec « Territoires de lecture du Bas-Rhin : 2010-2020 », il est proposé :

- D'attribuer à la Communauté de Communes de la Région de Brumath, pour la réalisation de la médiathèque intercommunale, une subvention de 1 260 000 €.
- De verser la subvention au vu des justificatifs et selon l'échéancier suivant :
 - 2011 : 160 000.00 euros
 - 2012 : 100 000.00 euros
 - 2013 : 250 000.00 euros
 - 2014 : 250 000.00 euros
 - 2015 : 250 000.00 euros
 - 2016 : 250 000.00 euros

Une convention de financement entre le département et la Communauté de Communes de la Région de Brumath, jointe en annexe, précise les modalités de participation à la construction de cet équipement.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34167	204-20414-313	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

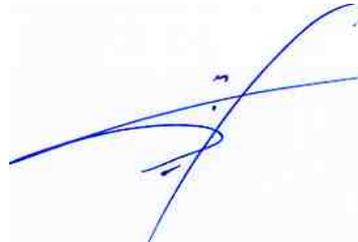
La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide dans le cadre du dispositif "Territoires de lecture" (2010-2020) mis en place afin de promouvoir la création d'un réseau de bibliothèques et de médiathèques municipales et intercommunales, d'attribuer

une subvention d'un montant total de 1 260 000 euros pour la construction de la médiathèque intercommunale de la Région de Brumath.

Elle approuve par ailleurs la convention financière jointe en annexe, relative à ce subventionnement, et autorise le Président du Conseil Général à signer cette convention.

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the name of the signatory.

Guy-Dominique KENNEL